

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 10 ; Convocation du 5 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CHABANNE Véronique (en retard), CHATELET Karine, DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, RAVOUX Annick, SIMONET Chantal et Messieurs BORGE Roger, CHATELET Jean-Marc, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent et GAUTHIER Jean-Michel

Membres absents : Messieurs BESSARD Sébastien et CANDELORO Frédéric

Membres excusés : Madame BESSARD Virginie (pouvoir à Monsieur GAUTHIER Jean-Michel) et Monsieur COMBAZ Pierre

Secrétaire de Séance : Monsieur MAIRE Guillaume

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 12 novembre 2018.

DELIBERATIONS – DECISIONS DIVERSES

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Définit les décisions budgétaires modificatives sur l'exercice 2018 liées au réajustement des comptes en section de fonctionnement – voir annexe 1
- S'engage à inscrire au budget 2019, le coût de l'ordinateur portable de la classe des cours moyens s'élevant à la somme de 424,29 € HT soit 509,15 € TTC et autorise le Maire à procéder au règlement, sans attendre le vote du budget, de la facture auprès de la Société DARTY Grand Est SNC
- Après examen des offres présentées, approuve les devis suivants :
 - o Travaux sur un chêneau du bâtiment de la 3^{ème} classe - 990 € TTC – JULIEN TOITURE
 - o Fournitures pour la réalisation d'une barrière de protection du nouveau local de la salle polyvalente - 144 € TTC – HATTY
 - o Mise en page et impression du bulletin municipal - 2 079 € TTC – IMPRIMERIE MODERNE
- Fixe la participation financière des conjoints des personnes invitées au repas offert, au titre de l'action sociale, par la Mairie (personnes de plus de 65 ans domiciliées à ROMANS) à la somme de 23 € par personne ; elle s'appliquera aussi aux membres du Cercle de l'amitié conviés à cette journée
- Désigne les délégués communaux au Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône (issu de la fusion des syndicats suivants : Syndicat Dombes Saone, Syndicat Renom Chalaronne, Syndicat Renom Veyle et Syndicat Veyle Chalaronne) : Monsieur PERRADIN Laurent, délégué titulaire et Monsieur COMBAZ Pierre, suppléant
- Dénomme les 40 logements constituant la résidence séniors, en cours de réalisation, à proximité de la Maison de retraite le Chapuis : *le Clos des chênes*.

- Ne donne pas suite à la proposition de l'Association des Maires ruraux de France concernant l'action « hausse des prix des carburants - solidarité avec les habitants des communes rurales »

Après vote, le Conseil municipal donne un avis favorable (6 voix *Pour*, 3 voix *Contre* et 1 abstention) au projet de la société CHIMIREC SAS relative à une installation de transit, tri, regroupement et traitement de déchets dont des déchets dangereux sur la commune de CHATILLON SUR CHALARONNE ; il fait l'objet d'une enquête publique depuis le 20 novembre 2018, elle sera clôturée le 22 décembre 2018

INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :

- o Proposition de l'Association des Maires ruraux – Action « Mairies ouvertes les samedis 8 et 15 décembre »
- o Mise à disposition d'un cahier des doléances et de propositions à la Mairie
- o Projets envisagés pour 2019
- o Abandon par le bailleur social BOURG HABITAT du projet de construction de 20 logements sur le terrain face à la Mairie
- o Clôture des travaux d'extension et de réaménagement de la salle polyvalente – remplacement du téléphone de la salle
- o Réfection des fossés repoussée
- o Sujets à aborder dans le prochain bulletin municipal
- o Recrutement temporaire afin de pallier l'absence d'une employée et le départ prévu d'un agent d'entretien des bâtiments
- o Ronde des jeux - date retenue : 7 juin 2019
- o Soirée des illuminations - montant des dons au Téléthon : 283,50 € - vente d'objets de Noël et décorations réalisés par les résidents et le personnel du Foyer d'accueil médicalisé Romans Ferrari
- o Comptes rendus des dernières réunions, des rendez-vous divers et des assemblées générales
- o Réunions
 - Divers : rencontre avec les conseillers départementaux : mercredi 12 décembre à 18 h
 - Remise des colis de Noël aux employés/pot de départ de Sylvie : vendredi 21 décembre à 18 h 30 (au lieu de 19 h prévu initialement)
 - Nettoyage/remise en place suite aux travaux à la salle : mercredi 26 décembre de 9 h à 12 h
 - Cérémonie des vœux et inauguration de la salle après travaux : vendredi 4 janvier à 19 h
 - Réunion de préparation du bulletin municipal : lundi 7 janvier à 18 h 30
 - Réunion Maire et adjoints : lundi 7 janvier 19 h
 - Réunion du comité CCAS : lundi 14 janvier à 19 h
 - Séance du Conseil : lundi 14 janvier à 20 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROMANS
SEANCE 10 DECEMBRE 2018**

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 10 ; Convocation du 5 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CHABANNE Véronique (en retard), CHATELET Karine, DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, RAVOUX Annick, SIMONET Chantal et Messieurs BORGE Roger, CHATELET Jean-Marc, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent et GAUTHIER Jean-Michel

Membres absents : Messieurs BESSARD Sébastien et CANDELORO Frédéric

Membres excusés : Madame BESSARD Virginie (pouvoir à Monsieur GAUTHIER Jean-Michel) et Monsieur COMBAZ Pierre

Secrétaire de Séance : Monsieur MAIRE Guillaume

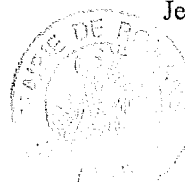
OBJET : DM 5- SECTION FONCTIONNEMENT - EQUILIBRE AJUSTEMENT DES COMPTES

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide les modifications budgétaires suivantes en section de fonctionnement afin d'ajuster les comptes

DEPENSES

COMTES	LIBELLES	A AUGMENTER	A DIMINUER
60611	Eau et assainissement	50	
60621	Combustible		1 500
60631	Fournitures d'entretien		600
60632	Fournitures petits équipements		500
6135	Locations mobilières		3 000
61521	Terrains		1 000
615231	Voiries	300	
61551	Matériel roulant		600
6156	Maintenance	100	
6218	Autre personnel extérieur	550	
6226	Honoraires	300	
6228	Divers	400	
6413	Personnel non titulaire	9 300	
6411	Personnel titulaire		800
6451	Cotisations à l'URSSAF		2 000
6453	Cotisations aux caisses retraite		1 000
	TOTAUX	11 000	11 000

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER



Handwritten signature of Jean-Michel Gauthier

Rendue exécutoire
après transmission
en préfecture le
et publication le

17 DEC. 2018

17 DEC. 2018



Handwritten signature of the Prefect

Handwritten signature of the Mayor

17 DEC. 2018

Handwritten signature of the Mayor

17 DEC. 2018